

Rapport financier

2015



Croix-Rouge vaudoise

Association cantonale de la Croix-Rouge suisse

Rue Beau-Séjour 9-13, CP 5683 – CH-1002 Lausanne

Tél. 021 340 00 70 – Fax 021 320 66 73

<http://www.croixrougevaudoise.ch>

e-mail: info@croixrougevaudoise.ch





Bilan au 31.12

		2015	2014
		CHF	CHF
ACTIFS			
A	Actifs circulants		
	Liquidités et titres		
	- Liquidités	983 900.93	1 217 134.55
	- Liquidités Mimosa	16 097.65	30 020.60
	- Titres / Placements	1 506 450.07	1 545 700.06
	Créances - Débiteurs	195 866.55	252 737.35
	- ./.. Ducroire	-49 047.24	-43 035.07
	- Dépôts	1 975.90	1 628.80
	- I.A	2 610.36	4 265.38
	- Stock	3 203.20	3 614.00
	- Autres	24 124.50	7 864.47
	Actifs de régularisation	288 149.90	235 940.53
B	Actifs immobilisés		
	Immobilisations corporelles		
	- Mobilier et Installations	13 818.20	18 613.24
	- Infrastructure de bureau	151 434.15	39 026.28
	- Véhicule	1.00	1.00
	- Aménagement	315 065.78	396 698.64
	- Terrain	1.00	0.00
	TOTAL ACTIFS	3 453 651.95	3 710 209.83
PASSIFS			
C	Capitaux étrangers à court terme		
	Dettes financières à court terme	200 000.00	200 000.00
	Autres dettes à court terme	434 906.50	294 834.45
	Passifs de régularisation	131 360.43	200 587.70
D	Capitaux étrangers à long terme		
	Provisions	113 212.75	118 040.00
E	Capital des fonds		
	Capital des fonds avec affectation limitée	699 445.25	780 365.25
F	Capital de l'organisation		
	Fonds libres	3 260 418.05	3 259 725.69
	Capital libre généré accumulé	-1 385 691.03	-1 143 343.26
	TOTAL PASSIFS	3 453 651.95	3 710 209.83

Le Rapport financier 2015 (intégralité des comptes) est disponible sur le site internet de la Croix-Rouge vaudoise.
<http://www.croixrougevaudoise.ch>

A PRODUITS D'EXPLOITATION

	REALISE 2015	SERVICES ET INFRASTRUCTURE	INFORMATIQUE	PROJETS	CAMPAGNE DE FONDS	REALISE 2014
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
Cotisations membres	841 092.30	0.00	0.00	0.00	841 092.30	686 267.55
Dons	396 682.40	0.00	0.00	114 170.60	282 511.80	419 469.34
Loterie Romande	70 000.00	0.00	0.00	37 000.00	33 000.00	120 000.00
Campagne de recherches de fonds	211 223.05	0.00	0.00	3 600.00	207 623.05	199 096.14
Cotisations s/prestations	18 150.00	0.00	0.00	18 150.00	0.00	18 120.00
Succession	4 792.36	0.00	0.00	0.00	4 792.36	191 267.65
Produits de dons	1 541 940.11	0.00	0.00	172 920.60	1 369 019.51	1 634 220.68
Habits seconde main et divers	69 558.95	0.00	0.00	69 558.95	0.00	67 892.65
Mimosa	99 624.80	0.00	0.00	99 624.80	0.00	106 950.20
Produits de marchandises	169 183.75	0.00	0.00	169 183.75	0.00	174 842.85
Produits des prestations	2 125 785.75	0.00	0.00	2 122 489.87	3 295.88	1 958 081.59
Contr. Aide vieillesse LAVS art 101	554 093.00	0.00	0.00	554 093.00	0.00	586 594.00
Croix-Rouge suisse	146 056.60	0.00	0.00	142 056.60	4 000.00	210 871.02
Fédérales	13 920.00	0.00	0.00	13 920.00	0.00	22 122.50
Cantoniales	1 916 764.85	0.00	0.00	1 916 764.85	0.00	1 936 941.20
Communales	415 175.00	0.00	0.00	415 175.00	0.00	381 046.25
Œuvres d'entraide	68 334.10	0.00	0.00	68 334.10	0.00	71 833.34
Produits contributions	3 114 343.55	0.00	0.00	3 110 343.55	4 000.00	3 209 408.31
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	6 951 253.16	0.00	0.00	5 574 937.77	1 376 315.39	6 976 553.43
B 1 CHARGES D'EXPLOITATION						
Membres	244 938.70	0.00	0.00	0.00	244 938.70	174 225.00
Campagnes de fonds	108 167.85	0.00	0.00	0.00	108 167.85	90 051.70
Charges membres et Campagne de fonds	353 106.55	0.00	0.00	0.00	353 106.55	264 276.70
A REPORTER CHARGES D'EXPLOITATION	353 106.55	0.00	0.00	0.00	353 106.55	264 276.70

10)

10)/(14)

Compte d'exploitation de l'exercice (suite)

REPORT CHARGES D'EXPLOITATION

Charges des produits destinés à la vente
Achat et frais Mirrosa

Charges marchandises

Aide individuelle enfants/adultes
Transports
Formation
Prestations ponctuelles

Charges sur prestations

Salaires bruts
Charges sociales
Indemnités diverses et repas
Prestations assurances
Autres frais du personnel

Charges du personnel

Location aux tiers
Charges locatives et sécurité

Charges locatives

Entretien et réparation

Frais de véhicules

Assurances diverses

A REPORTER CHARGES D'EXPLOITATION

REALISE 2015	SERVICES ET INFRASTRUCTURE	INFORMATIQUE	PROJETS	CAMPAGNE DE FONDS	REALISE 2014
CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
353 106.55	0.00	0.00	0.00	353 106.55	264 276.70
156.15	0.00	0.00	156.15	0.00	2 768.36
24 758.60	0.00	0.00	24 758.60	0.00	24 310.70
24 914.75	0.00	0.00	24 914.75	0.00	27 079.06
94 073.90	0.00	0.00	94 073.90	0.00	93 121.70
23 818.76	0.00	0.00	23 818.76	0.00	23 912.94
16 975.65	0.00	0.00	16 975.65	0.00	47 762.30
1 123.87	0.14	0.00	1 123.73	0.00	1 329.50
135 992.18	0.14	0.00	135 992.04	0.00	166 126.44
4 223 605.24	525 416.51	27 294.36	3 541 246.14	129 648.23	4 181 934.75
838 422.95	89 302.91	4 639.11	722 445.15	22 035.78	854 594.50
402 002.36	1 469.47	76.34	400 093.95	362.60	398 891.32
-232 447.55	-81 525.79	-4 235.11	-126 569.90	-20 116.75	-110 796.55
71 350.00	11 748.98	459.77	56 957.35	2 183.90	49 108.30
5 302 933.00	546 412.08	28 234.47	4 594 172.69	134 113.76	5 373 732.32
534 874.60	213 329.40	0.00	321 545.20	0.00	526 155.20
77 891.15	39 445.50	0.00	38 445.65	0.00	68 234.05
612 765.75	252 774.90	0.00	359 990.85	0.00	594 389.25
14 213.05	5 027.75	0.00	9 185.30	0.00	8 527.08
12 592.12	8 080.87	0.00	4 511.25	0.00	14 218.44
10 054.10	9 493.65	0.00	560.45	0.00	10 636.05
6 466 571.50	821 789.39	28 234.47	5 129 327.33	487 220.31	6 458 985.34

12)/13)

11)/18)

21)

13)

Compte d'exploitation de l'exercice (suite)

	REALISE 2015		SERVICES ET INFRASTRUCTURE		INFORMATIQUE		PROJETS		CAMPAGNE DE FONDS		REALISE 2014	
	CHF		CHF		CHF		CHF		CHF		CHF	
REPORT CHARGES D'EXPLOITATION	6 466 571.50		821 789.39		28 234.47		5 129 327.33		487 220.31		6 458 985.34	
Frais d'exploitation	154 391.70		37 007.10		1 757.77		107 277.40		8 349.43		153 672.40	
Cotisations annuelles	44 589.10		28 523.00		0.00		16 066.10		0.00		37 430.40	
Charges Assemblée Générale	19 742.20		19 742.20		0.00		0.00		0.00		11 383.80	
Honoraires de tiers	24 137.00		10 761.00		0.00		13 376.00		0.00		29 127.80	
Informatique	200 316.90		0.00		191 939.75		8 377.15		0.00		191 264.35	
Frais divers	443 176.90	¹⁵⁾	96 033.30		193 697.52		145 096.65		8 349.43		422 878.75	
Frais de publicité et de RP	111 677.11	¹⁶⁾	0.00		0.00		104 664.64		7 012.47		116 360.60	
Perte sur débiteurs et contentieux	3 951.60		0.00		0.00		3 951.60		0.00		4 608.50	
Attribution/ Dissolution Ducroire	6 012.17		-240.00		0.00		6 252.17		0.00		-6 569.31	
Mobilier et infrastructure	109 057.02		3 376.00		51 152.52		54 528.50		0.00		70 463.12	
Aménagement	81 632.86		31 409.12		0.00		50 223.74		0.00		104 293.43	
Amortissement immobilisations corp.	190 689.88	⁵⁾	34 785.12		51 152.52		104 752.24		0.00		174 756.55	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	7 222 079.16		952 367.81		273 084.51		5 494 044.63		502 582.21		7 171 020.43	
REPORT PRODUITS D'EXPLOITATION	6 951 253.16		0.00		0.00		5 574 937.77		1 376 315.39		6 976 553.43	
REPORT CHARGES D'EXPLOITATION	-7 222 079.16		-952 367.81		-273 084.51		-5 494 044.63		-502 582.21		-7 171 020.43	
C RESULTAT D'EXPLOITATION	-270 826.00		-952 367.81		-273 084.51		80 893.14		873 733.18		-194 467.00	
D1 RESULTAT FINANCIER												
Frais bancaires et postaux	-13 286.52		-8 814.58		0.00		-4 471.94		0.00		-12 348.90	
Produits bancaires et postaux	26.53		21.58		0.00		4.95		0.00		263.17	
Produits et frais sur placements	4 881.56		4 881.56		0.00		0.00		0.00		9 387.70	
Résultats de cours sur titres	-39 249.99		-39 249.99		0.00		0.00		0.00		120 395.45	
TOTAL RESULTAT FINANCIER	-47 628.42	¹⁷⁾	-43 161.43		0.00		-4 466.99		0.00		117 697.42	

Compte d'exploitation de l'exercice (suite)

D2 AUTRES RESULTATS

Charges imputables à une autre période
Charges exceptionnelles
Pds imputables à une autre période

TOTAL AUTRES RESULTATS

E RESULTAT INTERMEDIAIRE

F RESULTAT DES FONDS

Fonds affectés

- Attribution
- Utilisation

Fonds affectés

Fonds libres

- Attribution
- Utilisation

Fonds libres

Résultat des fonds

G RESULTAT DE L'EXERCICE

H ATTRIBUTIONS / PRELEVEMENTS

Prélèvement du capital libre généré accumulé

C. Wick / Février 2016

REALISE 2015	SERVICES ET INFRASTRUCTURE	INFORMATIQUE	PROJETS	CAMPAGNE DE FONDS	REALISE 2014
CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
-21 754.40	-18 475.60	0.00	-3 278.80	0.00	-68 076.85
-423.10	0.00	0.00	-423.10	0.00	-8 875.80
18 056.51	15 732.61	0.00	2 323.90	0.00	35 333.06
-4 120.99	-2 742.99	0.00	-1 378.00	0.00	-41 619.59
-322 575.41	-998 272.23	-273 084.51	75 048.15	873 733.18	-118 389.17
-261 842.75	0.00	0.00	-148 842.75	-113 000.00	-234 297.00
342 762.75	0.00	0.00	156 842.75	185 920.00	158 444.85
80 920.00	0.00	0.00	8 000.00	72 920.00	-75 852.15
-222 692.36	0.00	0.00	0.00	-222 692.36	-498 065.49
222 000.00	0.00	0.00	0.00	222 000.00	498 000.00
-692.36	0.00	0.00	0.00	-692.36	-65.49
80 227.64	0.00	0.00	8 000.00	72 227.64	-75 917.64
-242 347.77	-998 272.23	-273 084.51	83 048.15	945 960.82	-194 306.81
242 347.77					194 306.81

20)

20)

20)



Tableau de financement		2015	2014
		CHF	CHF
A	FLUX DE FONDS DE L'ACTIVITE D'EXPLOITATION		
	Résultat de l'exercice	20) -242 347.77	-194 306.81
	Résultat des fonds affectés	-80 920.00	75 852.15
	Résultat des fonds libres	692.36	65.49
	Résultat intermédiaire	-322 575.41	-118 389.17
	Amortissement - Mobilier et infrastructure	109 057.02	70 463.12
	Amortissement - Aménagement	81 632.86	104 293.43
	Variation provision	18) -4 827.25	-9 552.00
	Attribution/Dissolution Ducroire	6 012.17	-6 569.31
	Plus-value / (Moins-value) sur titres non réalisée	17) 39 249.99	-120 395.45
	Dim. / (Aug.) - Titres	0.00	0.00
	Dim. / (Aug.) - Créances débiteurs	56 870.80	-12 800.30
	Dim. / (Aug.) - Dépôts	-347.10	354.35
	Dim. / (Aug.) - I. A.	1 655.02	510.00
	Dim. / (Aug.) - Stock	410.80	2 768.36
	Dim. / (Aug.) - Autres	-16 260.03	8 566.45
	Dim. / (Aug.) - Actifs de régularisation	-52 209.37	273 877.13
	Aug. / (Dim.) - Autres dettes à court terme	140 072.05	-1 892.55
	Aug. / (Dim.) - Passifs de régularisation	-69 227.27	-108 276.70
	FLUX DE FONDS DE L'ACTIVITE D'EXPLOITATION	19) -30 485.72	82 957.36
B	FLUX DE FONDS DE L'ACTIVITE D'INVESTISSEMENT		
	(Investissements)	-216 669.85	-47 755.40
	(Investissements)	0.00	0.00
	(Investissements)	-1.00	0.00
	FLUX DE FONDS DE L'ACTIVITE D'INVESTISSEMENT	19) -216 670.85	-47 755.40
C	FLUX DE FONDS DE L'ACTIVITE DE FINANCEMENT		
	FLUX DE FONDS DE L'ACTIVITE DE FINANCEMENT	0.00	0.00
	VARIATION DES LIQUIDITES	-247 156.57	35 201.96
D	VARIATION DES LIQUIDITES		
	Existant initial Liquidités et Dettes bancaires au 01.01	1 247 155.15	1 211 953.19
	(Existant final) Liquidités et Dettes bancaires au 31.12	999 998.58	1 247 155.15
	VARIATION DES LIQUIDITES	19) -247 156.57	35 201.96



Tableau de variation du capital

Le tableau de variation du capital présente les attributions, l'utilisation et l'état des moyens provenant du financement propre (capital d'organisation) ainsi que des fonds.

Le capital des fonds comprend les moyens à affectation déterminée pour des prestations précises.

Le capital de l'organisation regroupe les moyens relevant du financement propre, sans limitation d'utilisation par des tiers

	Existant initial	Dotation (externe)*	Transfert de fonds internes	Utilisation (externe)	Existant final
MOYENS PROVENANT DU FINANCEMENT PROPRE ^{9) - 20)}					
- Fonds libres	3 259 725.69	222 692.36		-222 000.00	3 260 418.05
- Capital libre généré accumulé	-1 143 343.26		-242 347.77		-1 385 691.03
- Résultat de l'exercice ²⁰⁾	0.00		242 347.77	-242 347.77	0.00
CAPITAL DE L'ORGANISATION	2 116 382.43	222 692.36	0.00	-464 347.77	1 874 727.02

MOYENS PROVENANT DES FONDS ^{8) - 20)}

Capital des fonds avec affectation limitée **

- Fonds affecté jeunesse	50 000.00				50 000.00
- Fonds affecté aide à la famille	417 491.30	43 267.50		-78 267.50	382 491.30
- Fonds affecté travaux	39 873.95	33 000.00		-5 920.00	66 953.95
- Fonds affecté informatique	100 000.00	80 000.00		-180 000.00	0.00
- Fonds affecté Social et Bénévolat	73 000.00	105 575.25		-78 575.25	100 000.00
- Fonds affecté 2 ^e pilier	100 000.00				100 000.00
CAPITAL DE FONDS AVEC AFFECTATION LIMITEE	780 365.25	261 842.75	0.00	-342 762.75	699 445.25

VARIATION DES PROVISIONS (CAPITAUX ETRANGERS) ¹⁸⁾

- Provision heures suppl. et vacances	118 040.00	113 212.75		-118 040.00	113 212.75
PROVISIONS	118 040.00	113 212.75	0.00	-118 040.00	113 212.75

La provision heures suppl. et vacances est comprise dans la masse salariale brute au compte d'exploitation

* Seuls les montants supérieurs à CHF 1'000 sont dotés au capital d'organisation

** Tous les montants reçus sont affectés au fonds concerné



Annexe aux comptes annuels 2015

Principes appliqués en matière d'établissement des comptes annuels et d'évaluation.

Les comptes annuels de l'Association cantonale vaudoise de la Croix-Rouge suisse sont établis conformément aux SWISS GAAP RPC.

Organisations poursuivant des buts similaires :

- Croix-Rouge Suisse (CRS)
- Fondation Humanitaire de la Croix-Rouge suisse (FAH)
- Association Vaudoise d'Aide et de Soins A Domicile (AVASAD)
- Pro Senectute Vaud (PSV)
- Caritas Vaud (CVD)
- Pro Infirmis Vaud (PIVD)
- Association Vaudoise Des Etablissements Médico-Sociaux (AVDEMS)
- Association Suisse du Mimosa du Bonheur (ASMB)
- Service De l'Emploi (SDE)
- Service de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Education de la Ville de Lausanne
- Service des Assurances Sociales et de l'Hébergement (SASH)
- Service de la Santé publique
- Service de Prévoyance et Aide Sociale (SPAS)
- Fondation pour l'Accueil de Jour des Enfants (FAJE)
- Service de Protection de la Jeunesse (SPJ)
- Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO)
- Service de l'enseignement spécialisé et de l'appui à la formation
- Chemins de Fer Fédéraux (CFF)
- Office de l'Assurance Invalidité (OAI)
- Asstsas (Association pour la Santé et la Sécurité du Travail, Secteur des Affaires Sociales, Québec)

Bilan

¹⁾ Liquidités :

Ces dernières sont composées des comptes de chèques postaux et bancaires ainsi que des caisses des Antennes régionales. Tous les montants sont tenus en CHF uniquement et ne font pas l'objet d'une conversion en fin d'exercice.

Une ligne de crédit d'un montant de CHF 500'000.00, accordée par la Banque Cantonale Vaudoise, au taux d'intérêt de 4 % l'an, est toujours en vigueur. Il n'existe pas d'autre limite de crédit. Notons que le montant de CHF 20'409.65 (CHF 20'404.- en 2014) est bloqué sur quatre comptes de garantie de loyers.

²⁾ Titres/Placement :

Les titres sont évalués à la valeur boursière. Au 31 décembre 2015, il existe un nantissement de la Croix-Rouge vaudoise en faveur de la Banque Cantonale Vaudoise des valeurs qui sont enregistrées sous le dépôt de titres (cf. limite de crédit ¹⁾) pour un montant de CHF 1'335'392.07.

Le dépôt de métaux précieux est également évalué au 31 décembre à sa valeur boursière.

³⁾ Créances – débiteurs :

Les créances sont évaluées à la valeur nominale. Ces dernières représentent les factures des prestations relatives aux différents Secteurs de l'Institution qui n'ont pas encore été encaissées en fin d'année.



4) Actifs de régularisation :

Les montants d'actifs de régularisation de CHF 288'149.90 (CHF 235'941.- en 2014) sont principalement composés de subventions à percevoir encore pour l'exercice 2015 dont CHF 148'287.50 (CHF 141'164.- en 2014) de la part de collectivités publiques et CHF 85'654.55 (CHF 68'576.- en 2014) de la part d'organisations poursuivant des buts similaires. Le solde représente des factures déjà honorées pour l'exercice 2016 ainsi que des produits divers à recevoir pour l'exercice 2015.

5) Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût d'acquisition sous déduction des amortissements économiquement nécessaires. Les immobilisations sont amorties de façon linéaire avec comme base les durées d'amortissement suivantes :

Mobilier et installations	4 ans
Infrastructure de bureau	3 ans
Véhicules	5 ans
Aménagement	sur la durée du bail à loyer dès 2015
Terrain	

	Mobilier et installations	Infrastructure de bureau	Véhicules	Aménagement Terrain	Total
Valeur brute au 01.01.2015	290'551.34	970'115.15	38'024.85	1'218'429.60	2'517'120.94
Investissement	1'956.95	214'712.90	0.00	1.00	216'670.85
Valeur brute au 31.12.2015	292'508.29	1'184'828.05	38'024.85	1'218'430.60	2'733'791.79
Fonds d'amortissement au 01.01.2015	271'938.10	931'088.87	38'023.85	821'730.96	2'062'781.78
Amortissement 2015	6'751.99	102'305.03	0.00	81'632.86	190'689.88
Fonds d'amortissement au 31.12.2015	278'690.09	1'033'393.90	38'023.85	903'363.82	2'253'471.66
Valeur nette au 31.12.2015	13'818.20	151'434.15	1.00	315'066.78	480'319.13
Valeur nette au 01.01.2015	18'613.24	39'026.28	1.00	396'698.64	454'339.16

Les investissements inférieurs à CHF 500.00 ne sont pas activés.

La rubrique « Aménagement » comprend les aménagements effectués dans les locaux sis à Lausanne (Beau-Séjour) ainsi que ceux de l'Antenne régionale d'Aigle.

La valeur d'assurance incendie mobilière : CHF 1'177'000.00 au 31.12.2014
CHF 1'177'000.00 au 31.12.2015

A la suite d'un legs institué au nom de la Croix-Rouge vaudoise, des terrains agricoles ont été reçus comme donation en nature. Ils ont fait l'objet d'une inscription au bilan à CHF 1.- pour mémoire. En 2016, une estimation sera réalisée de manière à évaluer le montant de donation reçue en nature et la mentionner dans l'annexe aux comptes annuels 2016. Au 31 décembre 2015, la réquisition au Registre Foncier n'a pas encore été signée. Les procédures



pour l'inscription au Registre Foncier sont en cours et cette dernière sera rétroactive à la date du décès. En sus des terrains, la Croix-Rouge vaudoise a également reçu quelques biens sous forme de bijoux qui devront encore faire l'objet d'une estimation en 2016 afin de déterminer la valeur de ce don en nature. Comme les frais pour l'inscription au Registre Foncier ainsi que les procédures y relatives n'étant pas matériels, le Comité a renoncé à les provisionner, ils seront comptabilisés lors du paiement. Des valeurs pécuniaires ont été intégrées dans les comptes 2015 sous la rubrique Successions pour un montant de CHF 4'792.36 ^(10 de l'annexe).

6) Dettes à court terme :

Ce montant se compose principalement de charges de fournisseurs et de charges sociales à payer pour CHF 433'843.05 (CHF 294'834.45.- en 2014), d'un crédit de CHF 200'000.00 accordé par la Croix-Rouge suisse en date du 19 janvier 2009, d'une durée de 12 mois, puis reconduit pour 2 ans en 2011 et en 2013 (échéance au 31.12.2015) au taux de 1,50 %.

7) Passifs de régularisation :

Les montants de passifs de régularisation sont principalement composés de factures des prestations de formation pour l'année 2016 déjà encaissées et facturées en 2015 pour un montant de CHF 72'415.00 (CHF 120'580.- en 2014), des frais provisionnés concernant l'audit des comptes 2015 pour un montant de CHF 10'584.00 (CHF 9'720.00 en 2014), le solde de CHF 48'361.43 (CHF 70'288.- en 2014) représentant des charges d'exploitation ainsi que le solde de diverses subventions de l'exercice 2015.

8) Capital des fonds :

Ce dernier fait état des fonds affectés spécialement à des prestations ou projets de l'Institution (cf. tableau de variation du capital selon annexe).

9) Capital de l'organisation :

Ce dernier présente les moyens relevant du financement propre de l'organisation, sans limitation d'utilisation par des privés, des fondations et des sociétés.

Compte d'exploitation

10) Produits d'exploitation :

L'Institution est subventionnée à raison de 44,87 % par les Pouvoirs publics (Communes, Cantons et Confédération) (46,00 % en 2014), de 31,73 % relatif à la facturation de ses prestations (29,30 % en 2014), de 5,71 % par des soutiens de fondations et de personnes physiques (6,01 % en 2014), de 12,12 % par la cotisation de ses membres (9,83 % en 2014), de 5,50 % par le biais de ses recherches de fonds annuelles (6,12 % en 2014) et le solde de 0,07 % relatif aux successions reçues au cours de l'année (2,74 % en 2014).

11) Charges du personnel :

Les prestations à titre purement bénévoles, notamment dans le Service Présences Croix-Rouge ne figurent pas dans le compte d'exploitation. Le montant estimé du travail effectué par les bénévoles de l'Institution serait de l'ordre de CHF 990'857.00, correspondant à un tarif horaire d'une moyenne de CHF 28.00/heure (CHF 927'052.- en 2014).

La masse salariale du personnel auxiliaire (Secteur Santé et Aide aux Familles) correspond à 7,16 % du total des salaires du personnel (7,95 % en 2014).

Les autres frais du personnel correspondent aux charges sociales patronales, aux indemnités kilométriques reversées aux chauffeurs bénévoles du Service des Transports ainsi qu'au personnel auxiliaire, aux frais de repas de la garderie, aux indemnités liées à l'accueil des civilistes durant l'année, aux frais de déplacement du personnel infirmier et de formation ainsi qu'à la formation continue et au perfectionnement du personnel de l'Institution, selon les dispositions en vigueur et annexées au Statut du personnel.

Aucune indemnité n'a été versée aux membres du Comité cantonal.



Engagement de prévoyance

Les collaborateurs de la Croix-Rouge vaudoise sont assurés contre les conséquences économiques de l'âge, de l'invalidité et du décès auprès de la Fondation Banque Cantonale Vaudoise 2^e pilier. Il s'agit d'une fondation collective dotée d'un plan en primauté des cotisations, selon lequel les employés versent des cotisations définies et l'employeur finance la différence entre la contribution totale et les contributions des employés. Les cotisations de l'employeur sont comptabilisées pour la période dans laquelle elles ont été acquittées.

Avantages (actifs) / engagements (passifs) économiques et charges de prévoyance

		2015	2014
Degré de couverture selon art. 44 OPP 2 %		1)	1)
Avantage économique de la CRV		aucun	aucun
Variation par rapport à l'année précédente / différence enregistrée avec effet sur le résultat de l'exercice sous revue	CHF	0	0
Cotisations ajustées à la période	CHF	0	0
Charges de prévoyance incluses dans les charges sociales	CHF	367'165.85	382'114.45

L'organe de révision de la Fondation Banque Cantonale Vaudoise 2^e pilier a recommandé l'adoption des comptes annuels 2014, présentés conformément à la recommandation SWISS GAAP RPC 26. Au moment de l'établissement des présents comptes, les comptes annuels 2015 de la Fondation Banque Cantonale Vaudoise 2^e pilier n'étaient pas encore disponibles (disponibles en juin 2016).

¹⁾ S'agissant d'une fondation collective, la caisse de prévoyance de la Croix-Rouge vaudoise ne dispose pas d'un degré de couverture propre. A noter que la Fondation Banque Cantonale Vaudoise 2^e pilier applique un tarif net sans participation aux excédents.

¹²⁾ Charges sur prestations :

Depuis 67 ans, la Croix-Rouge vaudoise participe activement, au sein de l'Association Suisse du Mimosa du Bonheur, à la vente annuelle de Mimosa afin de récolter des fonds qui pourront être ainsi reversés en aide directe aux enfants défavorisés du Canton de Vaud.

En 2015, c'est un montant CHF 93'438.90 (CHF 92'552.- en 2014) qui a été reversé en faveur des enfants.

Enfin, le Secteur Formation utilise du matériel pédagogique en adéquation avec les normes édictées pour un coût total en 2015 de CHF 16'975.65 (CHF 44'873.- en 2014).

¹³⁾ Frais de véhicule :

La Croix-Rouge vaudoise bénéficie d'une police d'assurance véhicule nationale auprès d'Allianz Suisse, coordonnée par la Croix-Rouge suisse, concernant la circulation routière. L'Association Cantonale vaudoise verse une prime de 4.60 cts par kilomètre effectué.

En 2015, le nombre de kilomètres parcourus par l'ensemble des collaborateurs est de 513'925.71 (489'562.- en 2014).

¹⁴⁾ Charges membres et recherches de fonds :

L'Institution, par le biais d'un contrat national, collabore avec une société de recrutement de membres. Une commission est rétrocédée annuellement à cette dernière pour le recrutement et la gestion de ceux-ci.

Parallèlement, l'Institution procède à quatre mailings de recherche de fonds par an en collaboration avec une société indépendante de la Croix-Rouge.



Un article est annexé à chaque campagne, permettant de sensibiliser les donateurs aux prestations de l'Institution. Le produit net 2015 représente un montant de CHF 75'565.90 (CHF 86'299.70 en 2014).

15) Frais divers :

L'Association Cantonale vaudoise reverse à la Croix-Rouge suisse une cotisation annuelle calculée en fonction du nombre d'habitants du Canton de Vaud. En 2015, cette dernière est de CHF 22'481.20 (CHF 22'354.- en 2014), ainsi que des cotisations pour CHF 22'107.90 (CHF 15'076.- en 2014) à diverses associations poursuivant des buts similaires.

Les frais d'exploitation correspondent principalement aux charges de téléphone, d'affranchissement et de matériel bureautique pour un montant de CHF 154'390.70 (CHF 153'672.- en 2014), aux honoraires de tiers (y c. prestations de la fiduciaire) pour CHF 24'137.00 (CHF 29'128.- en 2014), les frais correspondants à l'organisation de l'assemblée générale et des rapports annexes pour CHF 19'742.20 (CHF 11'384.- en 2014), le solde correspondant à la maintenance et aux interventions concernant le réseau informatique ainsi que la location des serveurs pour CHF 200'317.90 (CHF 191'264.- en 2014).

16) Frais de publicité et de relations publiques :

Nous avons poursuivi notre axe de communication. De nombreux « events » ont été organisés en vue d'accroître la visibilité de nos prestations, notamment celles du Service d'Aide et d'Accompagnement. Toutes ces actions ont pour but de valoriser l'étendue de nos activités afin de les faire connaître et reconnaître par les instances étatiques et la population.

17) Résultat financier :

La Croix-Rouge vaudoise n'a pas enregistré de gain/perte de change réalisé sur ses placements durant l'année 2015, elle a réalisé une moins-value non réalisée de CHF 39'249.99 sur le portefeuille de titres et le dépôt de métaux précieux (plus-value de CHF 120'395.- en 2014).

Les intérêts et frais relatifs aux comptes de liquidités se montent à CHF 12'860.46 (CHF 12'027.- en 2014) ainsi que CHF 3'000.00 (CHF 3'000.00 en 2014) concernant les intérêts sur le prêt de la Croix-Rouge suisse. Les produits sur placements et comptes de liquidités représentent un montant de CHF 7'482.03 (CHF 12'329.- en 2014).

18) Variation de provision :

La provision pour heures supplémentaires et vacances a été diminuée de CHF 4'827.25 au 31 décembre 2015 (diminuée de CHF 9'552.- en 2014). La provision pour heures supplémentaires et vacances est comprise dans la masse salariale brute dans le compte d'exploitation.

19) Tableau de financement :

Le flux de fonds de l'activité d'exploitation a été négatif durant l'exercice 2015, soit de CHF 30'485.72 (positif de CHF 82'957.- en 2014) et le flux d'activité d'investissement a été négatif en 2015 soit de CHF 216'670.85 (négatif de CHF 47'755.40 en 2014).

La variation globale des liquidités est négative pour CHF 247'156.57 (positive en 2014 de CHF 35'202.-).



20) Tableau de variation du capital :

La perte de l'exercice de CHF 242'347.77 (CHF 194'307.- perte en 2014) a été prélevée sur le capital libre généré accumulé.

Les prélèvements ont été effectués d'une part sur les fonds affectés pour CHF 342'762.75 (CHF 158'445.- en 2014) et sur les fonds libres de CHF 222'000.00 (CHF 498'000.- en 2014). La dotation aux fonds affectés durant l'année a été de CHF 261'842.75 (CHF 234'297.- en 2014) et de CHF 222'692.36 (CHF 498'065.- en 2014) pour les fonds libres.

Les prélèvements des fonds affectés concernent les Secteurs Santé et Aide aux Familles, Social et Bénévolat ainsi que l'Administration.

21) Contrats de location :

	2016 (1 an)	2017 – 2020 (2 à 5 ans)
Leasing fax et machines	17'028.19	168'124.95
Locaux	534'984.00	1'897'698.00

22) Evénements postérieurs à la date du bilan :

On ne rapporte aucun événement notable ultérieur à la date de clôture de l'exercice susceptible d'avoir une incidence sur les comptes 2015.

C. Wick/Février 2016



Rapport de performance

Généralités

La « Croix-Rouge vaudoise, Association cantonale de la Croix-Rouge suisse » est une association au sens des articles 60 et suivants du Code civil suisse. Elle est inscrite au Registre du Commerce depuis le 15 juin 2012.

Il s'agit d'une Association cantonale au sens des statuts de la Croix-Rouge suisse, dont elle est membre actif.

Elle a pour but d'accomplir les tâches humanitaires prévues par les statuts de la Croix-Rouge suisse, conformément aux Principes Fondamentaux de cette dernière et elle reconnue comme oeuvre d'entraide et d'utilité publique.

Elle assure en particulier, sur le territoire et au niveau cantonal :

- l'exécution des décisions prises par les organes factiers de la Croix-Rouge suisse;
- la coordination des décisions et des actions entreprises, notamment dans les domaines sociaux et médico-sociaux;
- des activités propres, notamment d'aide aux jeunes parents, aux personnes âgées et en faveur de l'enfance défavorisée;
- la gestion d'un Secteur Formation, spécialement pour les métiers de la santé, de l'aide à la famille et du bénévolat;
- la collaboration avec d'autres Organisations de la Croix-Rouge suisse et des Institutions poursuivant des buts similaires.

La Croix-Rouge vaudoise se veut présente sur l'ensemble du territoire vaudois et la majorité de ses prestations sont aujourd'hui proposées sur l'entier du Canton.

Ses organes sont les suivants :

- l'Assemblée Générale : représentée par les membres de l'Association cantonale vaudoise;
- le Comité : composé de dix membres au moins, élus à la majorité par l'Assemblée générale, pour trois ans et rééligibles pour trois mandats au plus;
- l'Organe de révision : représenté pour l'exercice 2015 par la Fiduciaire Fidacor SA.

Ses engagements

La Croix-Rouge vaudoise concentre l'entier de ses activités en faveur de la population locale.

Son action repose sur le travail de bénévoles motivés et formés, de collaborateurs professionnels et qualifiés ainsi qu'avec le soutien de ses membres et donateurs.

La Croix-Rouge vaudoise est financièrement indépendante de la Croix-Rouge suisse. Ses ressources se composent des dons de ses membres et donateurs, du soutien de certaines entreprises et de subventions des Pouvoirs publics pour des activités bien précises.

Sa mission

Est orientée sur 3 axes principaux :

- Protéger la vie;
- Promouvoir la santé;
- Préserver la dignité humaine.

Ses activités

Se déroulent dans les domaines de :

- l'aide;
- l'intégration sociale;
- la santé;
- la formation.



Sa préoccupation

Traduire au quotidien l'application des Principes Fondamentaux du Mouvement de la Croix-Rouge pour guider ses actions et accomplir sa mission :

- en concentrant ses forces sur des domaines dans lesquels elle est reconnue pour ses capacités;
- en privilégiant la qualité par rapport à la quantité;
- en connaissant et en comprenant la réalité locale, ce qui lui permet de concevoir des programmes adéquats et de répondre précisément à ces besoins;
- en recourant au bénévolat pour l'aider à accomplir sa tâche d'entraide;
- en mettant à disposition de la population les ressources humaines et financières qui lui sont confiées.

Son souhait

L'idéal humanitaire qu'elle souhaite transmettre doit permettre à la population de soutenir sa mission et de s'identifier à l'esprit qui l'anime.

Sa structure

- **La Direction** (Directeur : M. Claude Gross — Directrice adjointe : M^{me} Carine Wick)
- **Le Domaine Administratif** (Responsable : M^{me} Carine Wick)

Les activités de la Croix-Rouge vaudoise sont regroupées au sein de trois Secteurs :

- **Le Secteur Social et Bénévolat** (Co-Responsables : M^{me} Muriel Cuendet Schmidt et M. Stéphane Ballaman)

De l'aide d'urgence à la lutte contre l'exclusion, les actions de solidarité sont nombreuses. Toutes ont pour objectif de créer des ponts entre le gens et de renforcer ainsi la responsabilité collective en faveur des plus démunis.

Le bénévolat peut prendre des formes variées, adaptées à tous les contextes de disponibilité, de statut social et de compétences et c'est ainsi qu'il peut proposer des activités régulières ou au contraire ponctuelles. L'essentiel demeurant de pouvoir offrir à ceux qui en ont besoin les forces et les disponibilités de ses bénévoles à travers des gestes humanitaires dont la société a tant besoin.

- **Le Secteur Santé et Aide aux Familles** (Responsable : M^{me} Lelia Trezzini)

Ce Secteur est là pour soutenir toutes les familles. Des situations de vie courantes comme le recours à un/une Baby-Sitter aux situations d'urgence comme pour la prestation de Garde d'Enfants-Malades ou Parent-Rescousse, notre équipe est à l'écoute de vos besoins et se déplace pour y répondre. Le personnel engagé dans les situations à domicile peut intervenir 7 jours sur 7.

En outre, il existe la Garderie « Les Koalas », qui est une structure d'accueil pour la petite enfance, faisant partie du Réseau de Lausanne (Réseau-L), répondant au cadre de référence du Service de la Protection de la Jeunesse (SPJ). Elle accueille les enfants dès l'âge de 18 mois jusqu'à leur entrée à l'école enfantine.

- **Le Secteur Formation** (Responsable : M^{me} Nuria Droz)

Le Secteur Formation dispense des cours dans le domaine de la promotion de la santé à travers les différentes étapes de l'existence, de la petite enfance au très grand âge, car dans une société comme la nôtre, caractérisée par sa complexité et son évolution rapide, il s'avère toujours plus important de se former sa vie durant.

La promotion de la santé rend les personnes capables de veiller à leur bien-être et les encourage à agir de manière responsable vis-à-vis d'eux-mêmes et, des autres.

La formation destinée aux adultes apporte un soutien aux personnes qui la suivent, en leur permettant d'assumer les différentes situations qu'elles doivent affronter et de participer au façonnement de leur environnement aussi bien privé que professionnel.



Secteur Social et Bénévolat (SOB)

Le Secteur Social & Bénévolat offre une large palette de prestations à la population, qui couvre une partie des besoins d'un individu tout au long de sa vie, de l'enfance au grand âge. Les domaines d'intervention sont :

- le maintien à domicile;
- l'insertion sociale et professionnelle;
- l'aide aux personnes en situation de précarité.

Le bénévolat fait partie de l'ADN de la Croix-Rouge vaudoise. En 2015, 167 nouveaux bénévoles ont rejoint les prestations du domaine du maintien à domicile et de l'intégration sociale ainsi que celui de l'aide aux personnes en situation de précarité. Durant la même année, plus de 750 bénévoles ont été actifs au coeur de toutes nos activités régulières et ponctuelles.

L'objectif de ce rapport est de fournir quelques éléments statistiques relatifs au domaine de l'insertion sociale et professionnelle ainsi qu'à celui de l'aide aux personnes en situation de précarité.

Insertion sociale et professionnelle

Nous proposons différentes mesures d'insertion sociale et professionnelle au sein du SOB, réparties entre les secteurs professionnels :

- du médico-social (assistant familial et assistant socio-éducatif);
- de la prévention (assistant de prévention);
- de la vente (gestionnaire de commerce de détail);
- de l'accueil (réceptionniste).

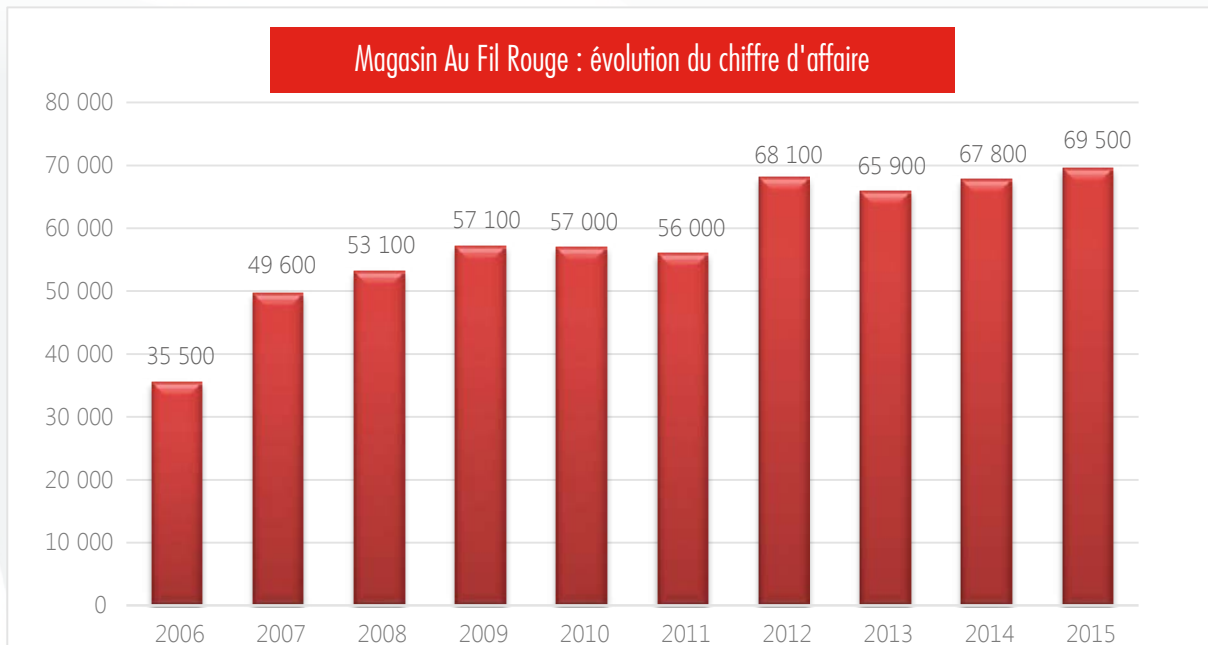


* Les secteurs de la vente et de l'accueil ne disposent que d'une seule place disponible.



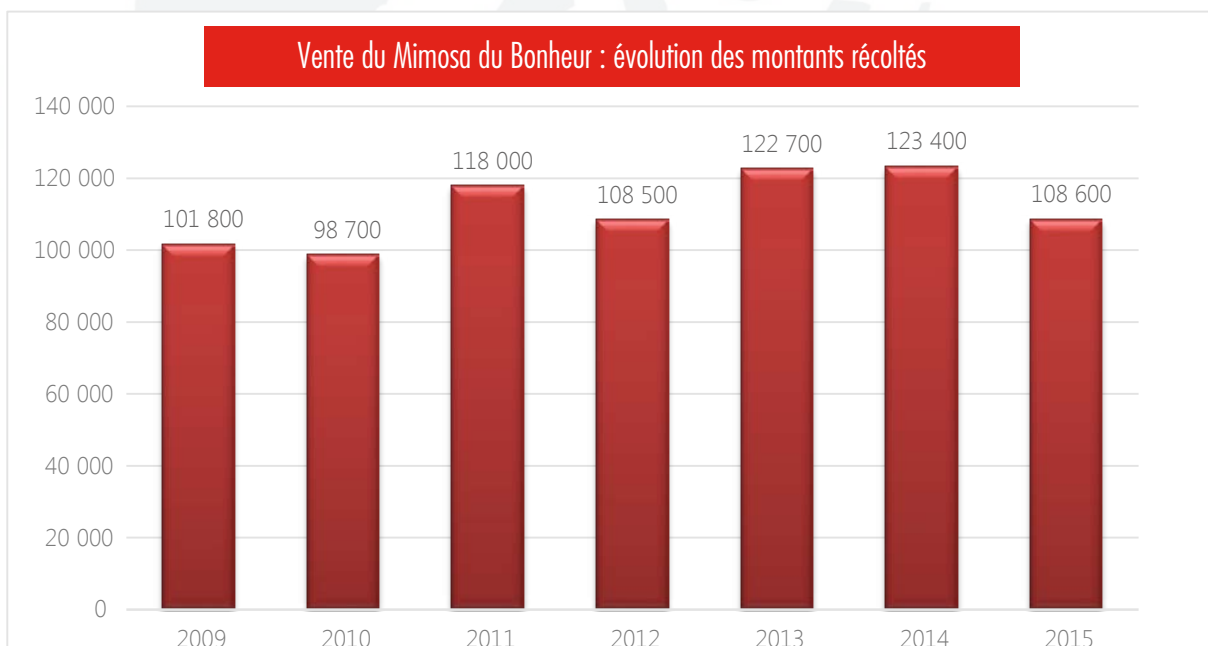
Magasin de vêtements de seconde main Au Fil Rouge

Au Fil Rouge est un magasin d'articles de seconde main qui vend à prix social des vêtements et accessoires pour hommes, femmes et enfants généreusement donnés par la population locale. Ouvert à tous, il est fréquenté par une clientèle cosmopolite et de toutes conditions sociales. Durant l'année 2015, 16 bénévoles ont été actifs au sein du magasin, effectuant un total de 1'474 heures.



Vente du Mimosa du Bonheur

Chaque année a lieu le dernier week-end de janvier la vente du Mimosa du Bonheur. Cette action locale a pour but d'apporter un soutien financier à des enfants et adolescents provenant de familles confrontées à des difficultés financières résidant dans le canton de Vaud. Environ 250 enfants bénéficient chaque année d'une aide ponctuelle pour des besoins de base (vêtements, mobilier, etc.) ou des activités de loisirs (camps de vacances, cotisation de club sportif, etc.).





Secteur Formation (SF)

Le secteur Formation de la Croix-Rouge vaudoise a effectué avec succès le renouvellement de sa certification Eduqua en 2015, gage de qualité offert au public s'adressant à l'Institution pour y suivre les nombreuses formations proposées.

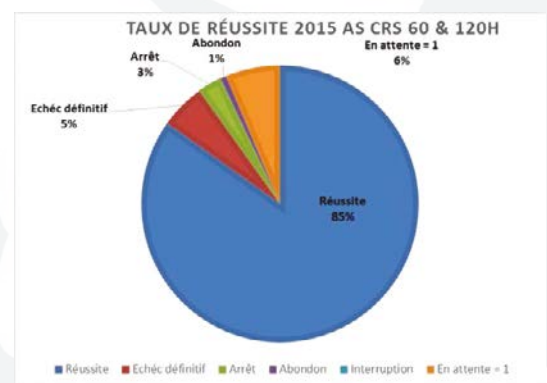
Proches aidants

L'Institution s'est fortement investie dans le soutien des Proches-aidants en leur proposant des formations déclinées en plusieurs thématiques et leur permettant de trouver des astuces pour aider efficacement leur proche sans s'épuiser. De riches collaborations ont été créées avec l'Espace Proches et les Centres d'accueil temporaire pour les proches en situation de psychiatrie de l'âge avancé. 69 participants sont venus partager leur expérience et suivre les cours.

Auxiliaire de Santé Croix-Rouge suisse

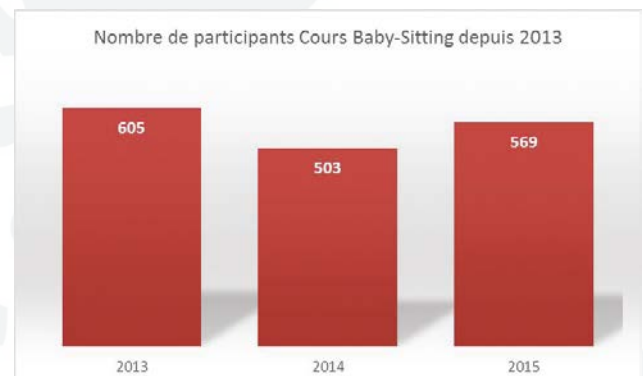
L'Auxiliaire de santé de la Croix-Rouge suisse est une personne de référence dans le domaine de la santé. La formation qui permet d'obtenir le certificat reconnu au niveau suisse connaît une forte demande et est une voie efficace et reconnue pour l'insertion et l'autonomie. En 2015, 21 classes ont été ouvertes pour 383 participants. Au total, 312 personnes ont été certifiées, à la date du 12 février 2016, après avoir suivi la formation ou la filière de la Validation des acquis et de l'expérience.

Pour 2015, le taux de réussite de certification Auxiliaire de Santé Croix Rouge Suisse est de 85 %.



Baby Sitting

L'engouement des jeunes pour la formation Baby Sitting a demandé l'ouverture de 38 cours qui ont été suivis par 555 jeunes participants dès 14 ans, cumulant ainsi 5'550 heures/participants. Nous avons également donné un cours financé par une commune dans le cadre d'un camp d'adolescents dont 14 ont suivi ce cours.



Chili : Forts face au conflit

Suite aux demandes des professionnels de l'éducation confrontés à des situations nouvelles nécessitant des connaissances des bases sur la communication en cas de conflit et sur la juste attitude à adopter en situation de conflit, le Secteur Formation a mis en place des cours sur la prévention de la violence qui seront proposés dans son catalogue de cours 2016.

En 2015, le Secteur Formation a accueilli 2'320 participants dans l'ensemble de ses formations et totalisé 62'055 heures-participants pour l'ensemble de ses formations.

A l'Assemblée Générale
ordinaire des membres
de la Croix-Rouge vaudoise, Association
cantonale de la Croix-Rouge suisse
à Lausanne

N /réf. : SI

Morges, le 24 mars 2016

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de financement, tableau de variation du capital et annexe) de la Croix-Rouge vaudoise, Association cantonale de la Croix-Rouge suisse pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015. Selon la Swiss GAAP RPC 21, les indications du rapport de performance ne sont pas soumises à l'obligation de contrôle restreint de l'organe de révision. La répartition du compte d'exploitation entre les secteurs Services et Infrastructure, Informatique, Projets et Campagne de fonds n'ont pas fait l'objet d'une vérification de notre part.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

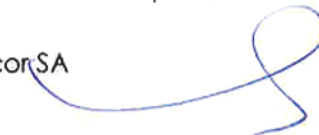

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels

- ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec la Swiss GAAP RPC;
- ne sont pas en conformité avec la loi et les statuts.

Par ailleurs, nous confirmons que les dispositions de la fondation ZEW0 sont remplies.

Fidacor SA



S. Ingram
Expert-réviseur agréée
Réviseur responsableS. Del Sordo
Expert-réviseur agréé

Annexes : - Comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de financement, tableau de variation du capital et annexe)
- Rapport de performance





Les 7 Principes Fondamentaux

Humanité

Né du souci de porter secours sans discrimination aux blessés des champs de bataille, le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, sous son aspect international, s'efforce de prévenir et d'alléger en toutes circonstances les souffrances des hommes. Il tend à protéger la vie et la santé ainsi qu'à faire respecter la personne humaine. Il favorise la compréhension mutuelle, l'amitié, la coopération et une paix durable entre tous les peuples.

Impartialité

Il ne fait aucune distinction de nationalité, de race, de religion, de condition sociale et d'appartenance politique. Il s'applique seulement à secourir les individus à la mesure de leur souffrance et à subvenir par priorité aux détreesses les plus urgentes.

Neutralité

Afin de garder la confiance de tous, le mouvement s'abstient de prendre part aux hostilités et, en tout temps, aux controverses d'ordre politique, racial, religieux et idéologique.

Indépendance

Le Mouvement est indépendant. Auxiliaires des pouvoirs publics dans leur activité humanitaire et soumises aux lois qui régissent leurs pays respectifs, les Sociétés nationales doivent pourtant conserver une autonomie qui leur permette d'agir toujours selon les Principes du Mouvement.

Volontariat

Il est un Mouvement de secours volontaire et désintéressé.

Unité

Il ne peut y avoir qu'une seule société de la Croix-Rouge ou du Croissant-Rouge dans un même pays. Elle doit être ouverte à tous et étendre son action humanitaire au territoire entier.

Universalité

Le Mouvement International de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, au sein duquel toutes les sociétés ont des droits égaux et le devoir de s'entraider, est universel.

Les Principes fondamentaux ont été proclamés par la XX^e Conférence Internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge à Vienne en 1965. Ce texte, révisé, est contenu dans les statuts du Mouvement International de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, adopté par la XXV^e Conférence Internationale de la Croix-Rouge à Genève en 1986.

